

Chili: Patricia Troncoso recommence sa grève de la faim

03-03-2008

Patricia Troncoso a dénoncé que le gouvernement chilien n'a pas accompli les accords assumés avec les prisonniers mapuches pour améliorer les conditions de détention et a communiqué sa décision de reprendre la grève de faim. L'activiste pour les droits des peuples originaires, emprisonnée par l'application de la Loi antiterroriste chilienne, a déjà passé 112 jours sans s'alimenter, grève de la faim interrompue en janvier de cette année. Le gouvernement du Chili s'était alors engagé à déplacer Patricia Troncoso et deux autres militants mapuches au Centre d'Education et de Travail (CET) et à leur octroyer le bénéfice de sorties le week-end. L'accord entrerait en vigueur le premier mars, mais selon les déclarations à la presse du père de Patricia, Roberto Troncoso, "le gouvernement ne s'en est pas acquitté". De son côté, le porte parole du gouvernement, Francisco Vidal, a que l'accord avec l'activiste commençait le 1 mars et qu'il devait y avoir un "malentendu". Il a soutenu de plus qu'il sera résolu "en douze heures parce que la volonté du gouvernement s'est déjà exprimée, et que le dialogue engagé par l'intermédiaire de la Conférence Épiscopale s'est soldé par un accord".

Agence Pulsar, 03 mars 2008.

<http://agenciapulsar.org/nota.php?id=12239> Traduit par <http://amerikenlutte.free.fr>